



**COMMUNE D'ORP-JAUCHE**

**CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**

Orp-Jauche, le 21 novembre 2022.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1<sup>er</sup> du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 29 novembre 2022 à 20h00 dans la Salle du Conseil et des Mariages, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche..**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,  
Par ordonnance,

La Directrice générale,

Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,

Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :  
(première convocation)

## **1. SECRETARIAT**

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 08 novembre 2022 ;
- 1.3. Perte d'une condition d'éligibilité d'un conseiller communal – Prise d'acte et déchéance de plein droit ;
- 1.4. Désignation d'un délégué au sein d'ORES Assets ;
- 1.5. Assemblée générale de l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle du 13 décembre 2022 – Approbation des points mis à l'ordre du jour ;
- 1.6. Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon du 13 décembre 2022 – Approbation des points mis à l'ordre du jour ;
- 1.7. Assemblée générale de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon du 16 décembre 2022 – Approbation des points mis à l'ordre du jour ;
- 1.8. Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale ORES Assets du 15 décembre 2022 – Approbation des points mis à l'ordre du jour ;

## **2. COMPTABILITE**

- 2.1. Approbation d'un règlement-taxe relatif aux centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2023 ;
- 2.2. Approbation d'un règlement-taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2023 ;
- 2.3. Tutelle spéciale d'approbation – Approbation de la 1<sup>ère</sup> modification budgétaire 2022 de la Fabrique d'église Saint-Pierre de Jandrain ;
- 2.4. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Amo Jeun'Est pour l'exercice 2022 ;
- 2.5. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Maison des jeunes pour l'exercice 2022 ;
- 2.6. Tutelle spéciale d'approbation – Approbation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2022 du Centre public d'Action sociale ;
- 2.7. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur des Fanfares de Jauche pour l'exercice 2022 ;

## **3. MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES**

- 3.1. Marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'une solution informatique permettant la gestion des délibérations – Décision de principe, approbation des conditions et du mode de passation ;
- 3.2. Marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'une solution de cartographie intégrée à l'application de gestion des cimetières – Décision de principe, approbation des conditions et du mode de passation ;

## **4. ENERGIE**

- 4.1. Wallonie Plan de Relance - Plan EZ Charge – Mise en place d'un programme visant à amplifier le déploiement d'infrastructures de rechargement pour véhicules électriques sur le domaine public par les Pouvoirs locaux – Approbation de la mise à disposition gratuite des emplacements de parkings ;

## **5. MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX**

- 5.1. Marché de travaux ayant pour objet la réalisation de travaux d'entretien sur les toitures des bâtiments communaux (écoles, églises, salles, logements,...) (Marché stock 2022) – Décision de principe, approbation du CSCH, approbation des conditions et du mode de passation ;

## **6. PROTECTION DES DONNEES**

- 6.1. Règlement Général sur la Protection des Données – Mutualisation de l'emploi de délégué à la protection des données (DPO) entre les communes de Perwez, Orp-Jauche, Hélecine, Ramillies et le CPAS de Perwez – Décision ;

### **HUIS CLOS.**

## **7. ENSEIGNEMENT**

- 7.1. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 14 novembre 2022 et ayant trait au remplacement d'une puéricultrice à titre définitif à temps plein, en congé parental à 4/5 temps dans le cadre d'une interruption de carrière du 7.11.2022 au 06.07.2024 ;

## **8. PERSONNEL**

- 8.1. Personnel communal statutaire – Décision de mise à disposition et approbation de la convention de mise à disposition de personnel statutaire communal au CPAS d'Orp-Jauche pour la durée déterminée du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 inclus.

